

Année : 2024

Département : 042 - LOIRE

Population : 10 340 h

Groupement d'appartenance : MET SAINT-ETIENNE METROPOLE

Commune : ANDREZIEUX-BOUTHEON (21420005700179)

Poste comptable : 042002 SGC LOIRE SUD

Type de Budget : BP seul

Strate : FPU : Communes de 10 000 à 19 999 habitants

Régime : FPU

Nomenclature comptable : M57

Situation de la strate : PROVISoire

Nombre de Communes traité(e)s pour le Département : 7 soit 100% de la catégorie démographique du département

Nombre de Communes traité(e)s pour la Région: 59 soit 100% de la catégorie démographique de la région

Nombre de Communes traitées pour la France Entière: 545 soit 100% de la catégorie démographique de la France entière

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A					
Produits de fonctionnement CAF	24 941 952	2 412	1 429	1 473	1 499
dont : Impôts locaux	22 635 126	2 189	1 388	1 431	1 467
Fiscalité reversée par les GFP	4 354 076	421	535	644	675
Autres impôts et taxes	11 354 559	1 098	284	246	205
Dotation globale de fonctionnement	938 078	91	69	69	118
Autres dotations et participations	0	0	237	117	182
dont : FCTVA	3 145 530	304	106	184	129
Produits des services et du domaine	47 396	5	1	3	2
Total des charges de fonctionnement = B					
Charges de fonctionnement CAF	1 734 001	168	92	113	107
dont : Charges de personnel (montant net)	22 665 133	2 192	1 292	1 317	1 363
Achat et charges externes (montants nets)	19 080 577	1 845	1 175	1 203	1 260
Charges financières	10 479 414	1 013	713	718	744
Subventions versées	5 726 203	554	276	308	326
Contingents	47 624	5	15	23	22
Résultat comptable = A - B = R	1 793 189	173	99	95	99
Capacité d'autofinancement brute = CAF	599 795	58	36	24	33
	2 276 818	220	137	156	136
	3 554 548	344	213	227	207

INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C					
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	10 849 169	1 049	607	543	522
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	3 294 879	319	159	138	129
Autres dettes à moyen / long terme	850 000	82	100	93	83
Subventions reçues	18 847	2	0	0	1
FCTVA	1 297 669	126	79	81	103
Autres fonds globalisés d'investissement	840 453	81	45	42	45
dont : Taxe d'aménagement	869 690	84	22	16	12
Amortissements	869 690	84	22	16	11
Provisions	1 567 266	152	85	77	75
	0	0	1	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires=D					
dont : Dépenses d'équipement	7 821 417	756	601	568	552
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	5 794 248	560	412	407	421
Remboursements des autres dettes à moyen / long terme	471 873	46	79	90	84
Reprise sur amortissements et provisions	8 045	1	0	1	1
Charges à répartir	0	0	1	1	1
Immobilisations affectées	0	0	0	2	0
	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement = D - C					
dont : Solde des opérations pour compte de tiers	-3 027 752	-293	-6	25	30
	0	0	0	0	0
Résultat d'ensemble					
	5 304 571	513	143	130	106
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	3 692 740	357	658	784	803
dont encours des dettes bancaires et assimilées	3 474 518	336	650	775	792
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	3 474 518	336	650	773	788
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	519 498	50	94	110	105
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice					
	3 952 635	382	203	440	320

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	3 580 046	346	227	245	225
Résultat comptable = A - B = R	2 276 818	220	137	156	136
Produits de fonctionnement CAF	22 635 126	2 189	1 388	1 431	1 467
Charges de fonctionnement CAF	19 080 577	1 845	1 175	1 203	1 260
Capacité d'autofinancement brute = CAF	3 554 548	344	213	227	207
Produits de cessions d'immobilisations	845 000	82	16	28	19
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées (1)	3 082 675	298	134	137	123
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées (2)	3 082 675	298	152	140	123

	Catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	19,24 %	38,51 %	45,05 %	46,03 %
Dotations et participations reçues	13,90 %	24,73 %	20,99 %	21,21 %
dont Dotation Globale de Fonctionnement	0,00 %	17,08 %	8,15 %	12,41 %
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	30,01 %	23,52 %	25,60 %	25,90 %
Charges de personnel (montant net)	54,92 %	60,67 %	59,69 %	59,03 %
Charges financières	0,25 %	1,29 %	1,91 %	1,74 %
Contingents	3,14 %	3,07 %	2,00 %	2,62 %
Subventions versées	9,40 %	8,38 %	7,93 %	7,83 %
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net (1)	53,20 %	32,44 %	33,77 %	29,09 %
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	14,67 %	24,32 %	22,92 %	19,76 %
Subventions reçues	22,40 %	19,23 %	19,92 %	24,40 %
FCTVA	14,51 %	10,87 %	10,44 %	10,70 %
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,98	3,05	3,41	3,83
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21 / CAF	0,98	3,05	3,40	3,81
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	14,51 %	41,60 %	44,91 %	46,67 %

Fiche n°3 : Les ratios de fiscalité

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE					
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale		10 340			
Nombre de foyers fiscaux		5 932			
Part des foyers non imposables		58,3 %	60,9 %	54,4 %	56,4 %
Revenu fiscal moyen par foyer		27 379	25 866	32 414	29 276

DONNÉES ÉCONOMIQUES					
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements		4 753			
-> dont part de résidences secondaires		2,5 %		2,7 %	4,6 %
-> dont logements vacants		0		161	92
Valeur locative nette des résidences secondaires		541 123			74
Bases communales imposées en foncier bâti		26 557 293			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire		33,8 %	63,9 %	66,7 %	68,1 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social		3,3 %	6,7 %	4,6 %	5,3 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948		0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)		0,0 %	0,6 %	0,5 %	0,4 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial		36,5 %	20,6 %	20,8 %	19,7 %
-> dont % établissements industriels et assimilés		26,4 %	8,2 %	7,3 %	6,5 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises		1 311	948	922	854
-> dont au profit de la commune		0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)		1 311	948	922	854
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises		1 333	997	943	924
-> dont au profit de la commune		0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)		1 333	997	943	924

III - LES BASES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET LES REDUCTIONS DE BASES CONSÉCUTIVES AUX DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LA COMMUNE							
			Bases en € par habitant				
BASES NETTES \"MÉNAGES\" TAXÉES AU PROFIT DE LA COMMUNE			Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation résidences secondaires (THRS)			541 123	52	53	109	173
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)			26 557 293	2 568	1 420	1 639	1 518
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)			170 597	17	9	7	13
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)			0	0	0	0	0
			Bases en € par habitant				
BASES NETTES DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE			Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune			0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à fiscalité additionnelle)			0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ/FPE)			18 417 870	1 781	462	532	447
			Bases en € par habitant				
BASES DE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE			Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> imposées au profit de la commune seule			0	0	0	0	0
-> imposées au profit de l'EPCI compétent			18 794 301	1 818	1 364	1 444	1 346
			Taux de majoration voté	Date de la délibération	VL des résidences secondaires susceptibles de majoration		
Taxe d'habitation - Majoration des résidences secondaires			Non voté	Non voté	0		
			Taux de majoration voté	Date de la délibération	Bases remises à imposition		
Taxe d'habitation sur les logements vacants			Non voté	Non voté	0		
			Montant des bases exonérées sur délibération				
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires			0				
			Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération			178 808
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES			0				
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises			0				
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche			0				
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement			0				
-> dont exonérations en faveur de certaines activités			0				
-> dont exonérations en faveur de certains logements			0				

Montant des bases exonérées sur délibération			0
Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BATIES		Date de la délibération	Montant du dégrèvement
Dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs		Non voté	Non voté
			0

--

Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération	0
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	0
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines installations	0	

--

Montant des bases exonérées sur délibération			0
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)			
Propre à la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
4 288			
Valeur locative moyenne (TEOM)			

III- LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE				
LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX		Taux d'imposition en %		
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	18,47 %	21,09 %	24,56 %	28,02 %
-> dont taux voté par la commune	7,08 %	13,87 %	16,98 %	19,47 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	4,37 %	1,69 %	0,75 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	11,39 %	11,57 %	8,86 %	9,67 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	33,35 %	40,79 %	39,95 %	44,22 %
-> dont taux voté par la commune	30,09 %	37,28 %	36,87 %	41,10 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	4,92 %	2,65 %	1,73 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	3,26 %	3,01 %	2,41 %	3,70 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	36,19 %	48,39 %	67,93 %	60,49 %
-> dont taux voté par la commune	30,02 %	42,75 %	59,40 %	54,13 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	15,17 %	5,83 %	4,53 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	6,17 %	4,55 %	6,96 %	6,58 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	31,26 %	31,27 %	33,91 %	33,37 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	31,26 %	31,27 %	33,91 %	33,37 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPPE)	30,37 %	29,51 %	27,75 %	28,42 %
-> dont taux CFE voté par la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA) (dont	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU) (dont taux	30,37 %	29,51 %	27,75 %	28,42 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	8,30 %	9,48 %	8,89 %	10,20 %

IV - LES PRODUITS DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE					
PRODUITS DES IMPOSITIONS		Produits en € par habitant			
	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (THLV, THRS, GEMAPI, GEMAPILV)	99 752	10	19	33	54
-> dont produits TH des résidences secondaires (hors surtaxe THRS) au profit de la commune	38 314	4	7	16	29
-> dont produits THLV au profit de la commune	0	0	6	3	3
-> dont produits surtaxe TH résidences secondaires au profit de la commune	0	0	0	3	6
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements sans fiscalité	0	0	0	0	0
-> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements à fiscalité propre	57 156	6	5	9	15
-> dont produits THLV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI (THRS + THLV) au profit des groupements à fiscalité propre	4 282	0	1	1	1
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	8 829 900	854	579	655	671
-> dont produits FB au profit de la commune avant application du coefficient correcteur	7 983 605	772	529	605	624
> Effet du coefficient correcteur : reversement (+) / prélèvement (-)	-3 741 600	-362	-13	1	2
-> dont produits FB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	7	13	4
-> dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre	681 336	66	34	32	38
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	164 959	16	9	5	6
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	61 611	6	4	5	8
-> dont produits FNB au profit de la commune	51 242	5	4	4	7
-> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	8 472	1	0	0	1
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	1 897	0	0	0	0
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	40 141	4	2	1	1
-> dont produits au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits au profit des groupements à fiscalité propre	40 141	4	2	1	1
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	5 597 520	541	136	148	127
-> dont au nom de la commune seule	0	0	0	0	0
-> dont au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre	5 468 468	529	133	146	125
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPPE)	129 052	12	3	2	2
Taxe ou taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou TIEOM)					
-> au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> au profit de l'EPCI compétent	1 559 927	151	129	128	137

V - LES AUTRES PRODUITS : IMPOTS DE REPARTITION ET FRACTION DE TVA SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE						
PRODUITS DES IMPÔTS DE RÉPARTITION		Produits en € par habitant				
	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale	
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	30 494	3	5	8	9	
-> dont produits des IFER au bénéfice de la commune	0	0	0	0	0	
-> dont produits des IFER au bénéfice du GFP	30 494	3	5	8	9	
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	701 378	68	25	22	24	
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0	0	
-> dont au profit du GFP	701 378	68	25	22	24	
FRACTIONS DE TVA						
Fraction de TVA compensatoire TH résidences principales (seulement pour la	0	0	0	0	0	
-> dont Fraction de TVA N au profit de la commune (seulement pour la Ville de	0	0	0	0	0	
-> dont Solde de la Fraction de TVA N-1 au profit de la commune (seulement pour	0	0	0	0	0	
Fraction de TVA compensatoire CVAE	0	0	0	0	0	
-> dont Fraction de TVA N au profit de la commune	0	0	0	0	0	
-> dont Solde de la Fraction de TVA N-1 au profit de la commune	0	0	0	0	0	
VI - LES MECANISMES DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES CONSECUTIFS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE						
DCRTP ET FNGIR		Produits en € par habitant				
	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale	
DCRTP	0	0	0	7	4	
FNGIR						
Versement	0	0	0	15	8	
Prélèvement	0	0	0	5	5	
VII - LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DE LA COMMUNE						
TAXE D'HABITATION & TAXES FONCIÈRES		Produits en € par habitant				
	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale	
Taxe d'habitation	0	0	0	0	1	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 180 328	211	42	47	45	
-> dont allocation FB abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)	2 118 029	205	39	44	41	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1 946	0	0	0	1	

		Produits en € par habitant				
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES		Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Autres allocations compensatrices - CFE		0	0	0	0	0
-> dont allocation CFE abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)		0	0	0	0	0

(1) refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d'ordre budgétaire sont retraitées